Plan d’accessibilité 2026 à 2031

Présenté à

Paul Howarth

Chef de la direction

Janvier 2026

Préparé par

Le Comité sur l’accessibilité

Ce plan est disponible sur notre site Web : www.tvcc.on.ca.

Communiquez avec nous si vous avez besoin de ce document dans un autre format.

Énoncé d'engagement

TVCC s'engage à offrir un environnement sans obstacles ainsi qu'un accès équitable à l'information et aux services. Cet engagement s'adresse aux clients, aux familles, aux visiteurs, aux bénévoles, aux employés et à l'ensemble de la communauté. Nous nous engageons à être accessibles et inclusifs, tout en respectant la dignité et l'autonomie de chaque personne, y compris les personnes en situation de handicap. TVCC respecte les exigences de la Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario (LAPHO) et a mis à jour son Plan d'accessibilité pour la période 2026 à 2031. Ce plan explique les mesures que nous prendrons pour repérer, éliminer et prévenir les obstacles. TVCC mettra l'accent sur quatre des cinq normes d'accessibilité: le service à la clientèle, l'emploi, l'information et les communications, l'environnement bâti. Les normes relatives au transport ne s'appliquent pas à TVCC.

Service à la clientèle

TVCC s'engage à respecter les normes de service à la clientèle afin de rendre ses services, ses installations et ses ressources accessibles à tous.

TVCC:

- Offre une formation à tous les employés et bénévoles sur l'accessibilité, en mettant l'accent sur un service à la clientèle adapté et répondant aux besoins de chacun. Cette formation comprend l'utilisation d'équipements adaptés et accessibles.
- Accueille les animaux d'assistance et les personnes de soutien.
- Encourage la rétroaction afin d'améliorer l'accessibilité.

Information et technologies de la communication

TVCC s'engage à répondre aux besoins de communication de tous.

Nous consultons régulièrement les clients, les familles et les partenaires communautaires au sujet de leurs besoins en matière d'information et de communication.

TVCC:

- Fournit de l'information dans un langage simple, clair et facile à comprendre.
- Offre de l'information dans des formats accessibles et peut fournir d'autres formats sur demande (par exemple : différents supports, traductions ou tailles de caractères adaptées).

© 2026 TVCC | All Rights Reserved

- Veille à ce que son site Web et son contenu respectent les plus récentes Règles pour l'accessibilité des contenus Web (WCAG) ainsi que les exigences légales applicables.
- Démontre sa capacité à offrir des services en français dans toutes les régions qu'elle dessert, conformément à la Loi sur les services en français.
- Offre des services de traduction ou d'interprétation au besoin.

Environnement bâti

TVCC s'engage à respecter les normes d'accessibilité dans la conception de tous les espaces qu'elle occupe.

TVCC:

- Respecte ou dépasse les normes d'accessibilité lors de la construction, de l'entretien ou de la rénovation de ses installations.
- Communique rapidement toute interruption de service en avisant les employés, les clients et le public. Nous affichons des avis à nos entrées et mettons à jour notre site Web, nos médias sociaux, nos messages vocaux et nos réponses automatisées par courriel.
- Agit comme ressource communautaire en partageant de l'information sur l'accessibilité et en mettant en valeur les caractéristiques inclusives de notre organisation.

Emploi

TVCC s'engage à adopter des pratiques d'emploi équitables et accessibles.

TVCC:

- Veille à ce que ses pratiques d'embauche soient conformes aux exigences de la LAPHO. Nous offrons des mesures d'adaptation aux personnes en situation de handicap pendant les processus de recrutement et d'intégration.
- Soutient les besoins en matière d'accessibilité des employés tout au long de leur parcours professionnel.

Transport

© 2026 TVCC | All Rights Reserved

Sans objet.

Formation

TVCC offre chaque année une formation sur les lois ontariennes en matière d'accessibilité ainsi que sur le Code des droits de la personne de l'Ontario en ce qui concerne les personnes en situation de handicap. Nous formons les employés, les bénévoles et le personnel contractuel selon le format le plus approprié à leurs fonctions.

Engagements organisationnels

TVCC s'engage à favoriser l'accessibilité dans tous les domaines, au-delà des cinq normes décrites précédemment.

Équité, diversité et inclusion (EDI)

TVCC s'engage à promouvoir l'équité, l'inclusion et la santé pour tous et a créé son comité EDI en 2021.

TVCC:

- S'efforce de créer une culture où chacun se sent libre d'être lui-même au travail.
- Intègre l'équité, la diversité, l'inclusion, la lutte contre le racisme et l'équité en santé dans toutes les dimensions de l'accessibilité.
- Joue un rôle de conseil, d'élaboration et de révision des politiques, ainsi que de suivi. Le comité EDI partage de l'information avec les employés, les membres du conseil d'administration et les groupes consultatifs.

Lutte contre le capacitisme

TVCC s'engage à lutter contre le capacitisme et reconnaît le handicap comme une composante naturelle de la diversité humaine.

TVCC:

© 2026 TVCC | All Rights Reserved

- S’appuie sur les opinions, les expériences vécues et l’expertise des personnes en situation de handicap.
- Remet activement en question les préjugés personnels et systémiques ainsi que les traitements injustes.
- Favorise des relations fondées sur le respect et la collaboration.
- Démontre son engagement au moyen de politiques, de pratiques et de programmes de formation.
- Veille à promouvoir l’égalité des chances et à réduire la discrimination envers les personnes en situation de handicap.

Diffusion du Plan d’accessibilité

Le Plan d’accessibilité est affiché sur notre site Web et partagé dans nos infolettres ainsi que dans notre rapport annuel. Communiquez avec nous si vous avez besoin de ce document dans un autre format.

Pour obtenir plus d’information sur ce plan ou sur l’accessibilité à TVCC, veuillez communiquer avec :
Sarena Hammond
Présidente du Comité sur l’accessibilité
519-685-8700, poste 58784
Sarena.Hammond@tvcc.on.ca

Document révisé pour en améliorer la lisibilité à l’aide de Microsoft Copilot. Le contenu final a été révisé et approuvé par les membres du Comité sur l’accessibilité.

© 2026 TVCC | All Rights Reserved